

Politique d'animation et plateformes scientifiques

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Garantie d'un support pérenne aux conditions de la recherche dans le cadre de l'unité, *via* les moyens récurrents pour maintenir au meilleur niveau les équipements scientifiques.
- Développer les réseaux et les plateformes de recherche que l'UPMC gère et héberge grâce à une politique incitative. Les moyens d'investigation nécessaires à la recherche étant de plus en plus sophistiqués et complexes, il est en effet souvent pertinent de les mutualiser entre laboratoires en vue d'optimiser le service rendu, l'allocation des moyens et des personnels.

Actions conduites et résultats

- C'est le bureau de l'évaluation et de l'animation scientifique qui, au sein de la DGRTT, est chargé d'identifier et de mettre en œuvre les actions de la nouvelle politique incitative de l'université en faveur de la recherche, en collaboration étroite avec la vice-présidence recherche et le directoire de la recherche.
Outre la gestion des projets internes « convergence-UPMC » et « émergence-UPMC » (cf. fiche politique incitative), ce bureau collabore au recensement des plateformes mutualisées de l'université. Il organise des réunions pour identifier les besoins en vue d'optimiser l'utilisation de ces plateformes. Le financement des plateformes fait partie des priorités de l'université et un travail sur la tarification interne et externe des prestations est à engager.
- Depuis le passage aux RCE et en tenant compte des spécificités disciplinaires, simplification et unification du financement des plateformes de l'UPMC rattachées à un ou plusieurs laboratoires (CS du 4 juillet 2011).
- Travail d'identification des plateformes et des réseaux de plateformes en 2010 et en 2011 par le directoire. Ce travail a permis d'identifier la liste des plateformes que l'université finance au sein de chaque pôle ainsi qu'un responsable de chaque réseau. Chaque réseau dispose d'un budget d'investissement qu'il doit allouer aux différentes plateformes identifiées. Le réseau bénéficie également, comme les fédérations de recherche, d'un budget d'animation scientifique.

Indicateurs

Pôle	Nombre de plateformes
1 Modélisation et Ingénierie	20
2 Matière et Nouveaux Matériaux	66
3 Espace Environnement Écologie	28
4 Génomique, Systèmes de Communications Cellulaires et Nouvelles Approches Thérapeutiques	33
Hors pôle	2

(Source : DGRTT)